

3, rue de la Lionne  
45000 ORLEANS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

*SEANCE DU 11 JANVIER 2019*

**DELIBERATION N° 2019-07**

Commission d'appel d'offres de l'ARB Centre-Val de Loire  
Adoption du règlement et désignation des membres  
titulaires et suppléants.

Le onze janvier deux mille dix-neuf à quatorze heures, le conseil d'administration de l'Agence régionale de la biodiversité (ARB) Centre-Val de Loire s'est réuni dans les locaux de la Préfecture de région, 181 rue de Bourgogne à Orléans, sur convocation de Monsieur Jean-Marc FALCONE, Préfet de la région Centre-Val de Loire, en date du vingt et un décembre deux mille dix-huit.

ETAIENT PRESENTS :

Michelle RIVET – Région Centre-Val de Loire	Jean-Noël RIEFFEL – ONCFS
Charles GIRARDIN – Région Centre-Val de Loire	Marion GOSSELIN – IRSTEA
Christian DUMAS – Région Centre-Val de Loire	Nelly LARCHEVÊQUE – CEN Centre-Val de Loire
Sabrina HAMADI – Région Centre-Val de Loire	Guy JANVROT – FNE Centre-Val de Loire
Patrick BERTRAND – Agence française pour la Biodiversité	Cyril MAURER – Fédération des Maisons de Loire
Marine COLOMBEY – Agence française pour la Biodiversité	Aline CHÉRENCÉ – URCPPIE
Christophe CHASSANDE – DREAL Centre-Val de Loire	Franck HENNEBEL – URCPPIE
Murièle MILLOT – DRAAF	Philippe NOYAU – Chambre régionale d'agriculture
Jean-Claude MORIN – Département du Cher	Christelle COCHET – CRCI
Patrice BOIRON – PNR de Brenne	Alain MACHENIN – Fédération régionale de chasse
Gilles CLEMENT – Communauté communes Grand Chambord	Aude BOURON – Fédération régionale de chasse
Stéphanie ANTON – Ville d'Orléans	Denis LEGRET – Association des fédérations de pêche CVL
Dominique DE VILLEBONNE – Office National des Forêts	Marie-Thérèse FLEURY – CRPF
Benoit GARNIER – Office National des Forêts	

EXCUSES :

Anne LECLERCQ – Région Centre-Val de Loire	Lénaïg LE NEN – Graine Centre Val de Loire
Xavier NICOLAS – Région Centre-Val de Loire	Alexandre ROUBALAY – Graine Centre Val de Loire
Daniel GUERET – Département d'Eure-et-Loir	Christine-Raïssa BETTAHAR – Fédération Maisons de Loire
Annick GOMBERT – PNR de Brenne	Aymeric SEGUIN – CRCI
Anne-Marie THOMAS – Comm. communes Grand Chambord	Alain DE COURCY – CRPF
Jean-Michel VINÇOT – Ville d'Orléans	

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE SANS VOIX DELIBERATIVE :

Catherine BERTRAND – Agence régionale de la biodiversité CVL	Benoît THEVARD – Région Centre-Val de Loire
Anne BIGNOLAS – Agence régionale de la biodiversité CVL	Olivier DUCARRE – Région Centre-Val de Loire
Mylène MOREAU – Agence régionale de la biodiversité CVL	Léna DENIAUD – DREAL Centre-Val de Loire
Pauline D'ARMANCOURT – Agence rég. de la biodiversité CVL	Guillaume CHOUMERT – SGAR
Pascale LARMANDE – Agence régionale de la biodiversité CVL	Jocelyne PETIT – Paierie régionale
Benjamin VIRELY – Agence régionale de la biodiversité CVL	Frédéric BRETON – CEN Centre-Val de Loire
Cécile LE MEUNIER – Agence régionale de la biodiversité CVL	Annie MANDION – Graine Centre-Val de Loire
Géraud DE SAINT-ALBIN – Région Centre-Val de Loire	Céline CERVEK – Chambre Régionale d'Agriculture

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut délibérer valablement.

\*\*\*\*\*

**Le Conseil d'administration, après avoir entendu l'exposé de Madame la Présidente de séance,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la loi 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, et notamment ses dispositions relatives aux agences régionales de la biodiversité,

**VU** la délibération de la Commission permanente de la Région Centre-Val de Loire CPR n° 18.10.28.106 en date du 16 novembre 2018 approuvant les statuts et sollicitant la création d'un établissement public de coopération environnementale dénommé « Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire » (ARB Centre-Val de Loire),

**VU** la délibération 2018-62 du 27 novembre 2018 de l'Agence française pour la biodiversité approuvant les statuts et sollicitant la création de l'Agence régionale de biodiversité Centre-Val de Loire,

**VU** la délibération 17787 du 10 décembre 2018 du Département du Cher adoptant les statuts de l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire,

**VU** la délibération 6.2 du 7 décembre 2018 du Département d'Eure-et-Loir approuvant les statuts constitutifs de l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire,

**VU** l'arrêté préfectoral n°18.225 du 19 décembre 2018 portant création de l'établissement public de coopération environnementale « Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire »,

**VU** les statuts de l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire,

**Considérant**

- l'article 21 des statuts de l'ARB relatif à la commission d'appel d'offres,
- le projet de règlement de la commission d'appel d'offres,

**Décide à l'unanimité**

- D'approuver le règlement de la commission d'appel d'offres de l'ARB Centre-Val de Loire.
- De nommer les membres suivants :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
<b>Sabrina Hamadi</b> (Région Centre-Val de Loire)	<b>Stéphanie Anton</b> (Ville d'Orléans)
<b>Denis legret</b> (Asso des fédérations de pêche)	<b>Philippe Noyau</b> (Chambre régionale agriculture)
Un membre AFB	Un membre DREAL
<b>Nelly Larchevêque</b> (CEN Centre-Val de Loire)	<b>Guy Janvrot</b> (FNE Centre-Val de Loire)

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits  
Pour expédition conforme  
La Présidente de séance

Madame Michelle RIVET